



## Composition du Dossier

1. **Projet déposé initialement par l'association**
2. **Budget global**
3. **Note explicative du budget**
4. **Frais Fondation**
5. **Plan**
6. **Réponses aux demandes de référents**



## FONDATION EUROPATLAS

### EVALUATION NOUVEAU PROJET

Nom du projet :	Education Non Formelle
Pays (ville, région) :	Marrakech Maroc
Début du projet:	2009

### PROJET

#### Description du projet

##### **A) Description du projet:**

Le projet vise à mettre en place un projet d'assistance aux structures associatives d'Education No Formelle sur la région de Marrakech dans le cadre d'un projet plus vaste de coopération entre la DENF (direction de l'éducation non formelle au Maroc et le GREF (Groupement des retraités Educatio sans frontière). Il concerne les programmes « École de la deuxième chance (E2C) » pour la scolarisation des enfants de 9 à 15 ans, déscolarisés ou non scolarisés, et le programme de lutte contre l'abandon scolaire du plan d'urgence. Il inclura un volet Education par la musique.

**B) Objectif(s):**

*Description du but global et des buts spécifiques du projet*

**Objectifs Globaux**

- Contribuer à la formation pédagogique des animateurs éducateurs en charge de l'ENF, en particulier en ce qui concerne les méthodes de pédagogie active adaptées aux élèves en difficulté et aux classes hétérogènes
- Contribuer à la formation pédagogique des animateurs éducateurs en charge de l'ENF, en ce qui concerne la maîtrise du français et son enseignement en tant que langue étrangère
- Contribuer à la lutte contre l'abandon scolaire, priorité de l'Etat marocain, en s'associant au plan d'urgence contre l'abandon scolaire (mise en place des cellules de veille et du soutien préventif)
- Conseiller les associations dans l'élaboration, la gestion et le suivi de leurs projets notamment ceux concernant l'ENF
- Favoriser l'insertion des jeunes dans la réalité socio-économique, environnementale et culturelle de leur pays
- Favoriser, en liaison avec l'école, le dynamisme de la vie associative et son implication dans le développement des activités génératrices de revenus (AGR) et de manière plus générale en promouvant des projets intégrés, en liaison avec l'INDH (Institut National pour le Développement Humain), visant à améliorer la situation économique et sociale de la communauté
- Rechercher le concours des cadres retraités de l'éducation nationale marocaine pour assurer la pérennisation du dispositif ENF
- Créer de nouveaux partenariats entre le milieu associatif en France et au Maroc. Associations concernées par l'éducation au sens large (Santé, environnement, associations féminines, animation, formation professionnelle, insertion ...)

**Description des bénéficiaires****A) Critère(s) de sélection des bénéficiaires**

Les associations d'ENF de la région de Marrakech.

**B) Description des bénéficiaires directs**

La population scolarisée dans le cadre de l'ENF (36000 en 2008 pour tout le Maroc)  
Les animateurs éducateurs de l'ENF (+ de 1000 pour tout le Maroc) et autres formateurs  
Les associations partenaires  
La DENF et ses structures décentralisées

**C) Description des bénéficiaires indirects**

- Les familles ;
- Les communautés villageoises et / ou urbaines concernées ;
- Le système éducatif marocain dans son ensemble.

**D) Nombre approx. de bénéficiaires directs et indirects**

5000

**Justification**

## **A) Identification des besoins**

Le Maroc s'est fixé pour objectifs ceux du Millénaire pour le développement humain et social (OMD), dont l'éducation, la connaissance et les compétences constituent l'un des piliers majeurs.

Il est de ce fait engagé dans la généralisation de l'enseignement de base et l'égalité d'accès à une éducation primaire de qualité.

Cependant, malgré les avancées réalisées pour l'atteinte de ces objectifs, des entraves persistent.

En particulier la non scolarisation et la déscolarisation des jeunes.

En effet, presque un million d'enfants de la tranche d'âge 9 – 15 ans sont non scolarisés et environ 218000 élèves quittent l'école primaire tous les ans (400.000 en comptant les collèges), sans avoir terminé un cursus leur assurant une bonne insertion sociale.

L'analphabétisme hypothèque le devenir du pays. Il touche en particulier les filles du milieu rural dont la scolarisation doit être prioritaire, puisqu'il est établi que les mères de familles alphabétisées envoient tous leurs enfants à l'école, filles et garçons.

A sa création en 1997, la DENF s'est donnée comme objectif premier de contribuer à l'atteinte de l'Education pour tous à l'horizon 2010 et de lutter contre l'abandon scolaire en limitant à 2% le nombre d'enfants non scolarisés.

En fait, de 1997 à 2007, l'ENF a scolarisé 332881 élèves, dans le cadre du dispositif « école de la deuxième chance (E2C) ».

Dans ce cadre des conventions de partenariat sont conclues avec des associations et/ou ONG pour l'ouverture de classes d'éducation non formelle, le recrutement et le paiement des animateurs – Educateurs (AE) en charge de ces enseignements.

Ainsi 24850 élèves de l'ENF ont été insérés dans l'enseignement formel et 3387 orientés vers la formation professionnelle.

Ces résultats, comparés au million d'enfants non scolarisés, ont été jugés insuffisants. Ce qui a conduit la DENF à renforcer son dispositif d'intervention :

1 - En réalisant, pour les écoles de la deuxième chance (E2C) des manuels scolaires dont les curricula sont adaptés aux catégories d'enfants qui les fréquentent :

\* curriculum pour les enfants qui pourraient accéder à l'enseignement formel

\* curriculum pour ceux qui sont trop âgés et qui pourraient suivre une formation pré – professionnelle

\* curriculum pour les enfants issus d'un milieu rural, ce qui représente la majorité des enfants non scolarisés

\* curriculum pour les enfants qu'il convient de préparer à une insertion sociale (enfants de la rue entre autres)

2 – En renforçant la formation de l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine du non formel.

3 – En mettant en place un dispositif préventif de lutte contre l'abandon scolaire, avec la création de cellules de veille dans presque toutes les écoles du secteur formel (92%).

Celles – ci sont constituées de membres volontaires du personnel enseignant, du personnel de direction, de membres des associations de parents d'élèves et d'ONG locales travaillant dans le secteur socio éducatif et de psychologues.

Elles ont pour tâches principales :

- de repérer les élèves en difficulté qui pourraient être amenés à quitter l'école ou tentés de le faire.

- d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action pour un soutien adapté aux difficultés repérées.

Pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement dans le domaine de l'éducation pour tous, le Maroc est engagé dans de nombreux programmes depuis plusieurs années.

Ainsi, depuis 1997, sous la conduite de la DENF, 332 881 enfants ont bénéficié de

**B) Motivation, intérêt et demande des personnes intéressées par le projet**

Ministère de l'Éducation Nationale DNEF  
GREF  
AMIR  
Conservatoire de Musique  
Fondation EuropAtlas

**C) Utilité du programme pour les bénéficiaires**

Rescolarisation dans le domaine de l'éducation et socialisation grâce à la musique.

**Les actions du programmes**

## **A) Description des actions**

*Description des actions et de leur(s) impact(s) sur les bénéficiaires*

1 – Dans le domaine pédagogique

L'hétérogénéité des classes implique une pédagogie différenciée et une approche par compétences. Cela demande de :

- Connaître le profil de chaque élève.
- Déterminer ses besoins
- Mettre en place une évaluation individuelle des compétences acquises au fur et à mesure des apprentissages.
- Organiser des groupes de travail.
- Favoriser les recherches personnelles pour développer l'autonomie de l'élève.

Pour permettre aux AE de s'appropriier ces démarches, deux types d'interventions sont prévus

\* - Sur chaque site, deux séminaires de 2 à 3 jours par session seront organisés pour aider les AE à s'approprier le programme de l'ENF :

- Une session axée sur la pédagogie générale et sur la psychologie de l'enfant et de l'adolescent
- Une autre sur l'apprentissage du français langue étrangère

\* – Un suivi individuel sur le terrain guidera l'animateur dans sa pratique personnelle de la classe.

Il se déroulera de la façon suivante :

- Une observation bienveillante de la classe et de son fonctionnement permettant d'aider l'animateur à repérer ses points faibles et ses points forts
- Des échanges entre formateur et animateur favorisant la prise de conscience des stratégies à mettre en œuvre
- Une analyse critique des séances se référant systématiquement aux contenus abordés dans les séminaires.
- Des visites répétées encourageant et valorisant le travail de l'animateur.
- Un appui individuel aux animateurs dans leur pratique du français langue étrangère.

2 – Dans le domaine associatif

2-1 Organisation d'un séminaire de 3 jours dans chacun des quatre sites concernés par le projet, au cours de chacune des deux missions du GREF, portant sur les points suivants :

- \* Travail sur l'état des lieux. Comment réaliser le diagnostic par la méthode de « l'arbre à problèmes ».
- \* Travail sur la remédiation. Comment répondre aux besoins identifiés par la méthode de « l'arbre à solutions ».
- \* Comment identifier l'objectif spécifique (ou principal) du projet.
- \* Comment identifier les objectifs généraux et opérationnels.
- \* Comment construire une stratégie d'intervention et un programme d'actions
- \* Comment identifier les bailleurs potentiels
- \* Comment présenter le projet
- \* Comment accompagner et soutenir le travail des AE, tant sur le plan matériel que psychologique.

2-2 Conseil individualisé auprès des associations qui le sollicitent

## **B) Pertinence des actions par rapport au(x) but(s) poursuivi(s)**

**Méthodologie et plan d'action**

### **A) Mise en place du projet et plan d'action**

L'école doit être avant tout motivante pour donner envie à l'enfant d'y venir et d'y rester.  
Elle le sera par les activités proposées qui doivent prendre en compte les domaines de préoccupation des élèves, leur vécu et leur environnement.

Elle le sera surtout par un climat de confiance réciproque entre maître et élève.

Elle le sera aussi par des situations d'apprentissage actives, vivantes et naturelles.

De vraies situations problèmes seront proposées aux élèves, le français sera matière instrumentale et tout apprentissage sera fonctionnel.

Les disciplines artistiques (théâtre, mimes, art visuel, musique...) le sport, l'informatique et les travaux manuels ont leurs objectifs spécifiques. Mais ils sont aussi des supports à exploiter pour la maîtrise de la langue française.

Une approche phonétique de la lecture, plus naturelle et plus logique est à développer. Le côté ludique est à favoriser car il engendre plaisir et satisfaction nécessaires à l'ancrage des apprentissages et au développement personnel.

L'organisation matérielle de la classe demande à être envisagée de façon différente pour mettre en pratique une pédagogie active.

L'espace - classe peut être modifié, les bureaux déplacés afin de permettre le travail en équipe et en ateliers. En fonction des possibilités ne pas hésiter à utiliser d'autres espaces intérieurs ou extérieurs.

L'affichage est un outil très intéressant comme source d'information et de mémorisation.

D'autres supports de lecture (affiches publicitaires, journaux, catalogues emballages, étiquettes ...) sont utilisables pour rendre la lecture plus proche du vécu de l'enfant.

Le guide de l'éducateur et les manuels renseignent sur les compétences à faire acquérir mais chaque séquence peut être modulée en fonction du public concerné.

Pour les AE

A ces regroupements pédagogiques pourront participer tous les AE d'un site et des formateurs chargés du soutien scolaire préventif de l'enseignement formel.

Dans un souci de capitalisation, des volontaires (Inspecteurs, enseignants retraités et personnels des associations concernées pourront bénéficier de ces formations.

Les AE seront mis eux-mêmes en situation d'apprentissage afin de leur faire prendre conscience des compétences à mobiliser pour apprendre et donner une réalité au concept « apprendre à apprendre »

Ils seront conduits à faire l'analyse des situations vécues et la recherche des transpositions didactiques possibles au sein de leur classe.

**Durée du projet**

- Le projet débutera par une phase expérimentale en 2009 avec les cinq sites dont celui de Marrakech objet du présent projet.

- 8 semaine en avril – mai 2009

- 8 semaines entre le 15 octobre et le 15 décembre 2009

- Poursuite et extension du projet sur d'autres sites si l'évaluation est favorable

- 2 fois 8 semaines en 2010

- 1 fois 8 semaines en 2011

- Total 3 ans

A noter que deux missions de faisabilité du GREF ont eu lieu en mai (3 semaines) et en octobre (3semaines) 2008

**Ethique**

**A) Le projet prend-il en compte les valeurs éthiques de la Fondation ?**

L'objectif principal de la Fondation EuropAtlas est l'aide aux populations défavorisées par l'action humanitaire et le développement économique dans le respect des droits de l'homme, quels que soient la race, la religion, le contexte ou le pays d'origine. **Est-ce que le projet répond à cet objectif?**

**oui**

Les projets menés par la Fondation EuropAtlas doivent apporter un progrès réel dans la vie des populations. **Est-ce que le projet apporte un réel changement dans la vie des populations ?**

**oui**

La Fondation EuropAtlas cherche à laisser une prise de conscience qui puisse survivre après son action. **Est-ce que le projet permet de laisser une telle prise de conscience ?**

**oui**

La Fondation EuropAtlas cherche à mettre en place des projets "pilote" qui puissent être reproductibles dans le même pays ou dans d'autres régions. **Le projet est-il reproductible ?**

**oui**

Chaque acte de la Fondation EuropAtlas, tant au niveau du choix que du fonctionnement et du suivi de ses projets, doit être accompli à 100 % dans l'intérêt des populations. **Est-ce le cas pour ce projet ?**

**oui**

La Fondation EuropAtlas s'entoure, pour mener à bien ses projets, des meilleurs professionnels à tous les niveaux. **Est-ce le cas pour ce projet ?**

**B) Le projet soulève-t-il des problèmes d'éthique ?**

**non**

Si oui, précisez ces problèmes et les solutions préconisées

**Equipe et rôle**

**A) Responsable local du projet et son rôle :**

COMITE DE PILOTAGE, DE SUIVI ET D'EVALUATION (COPISE)

1- Composition

- Monsieur le Directeur de l'Éducation Non Formelle
- 3 membres de la DENF : - Division des projets et de l'évaluation - Division de la formation et des curricula - Division de la gestion des programmes.
- 3 membres du GREF
- 2 représentants des associations
- 1 représentant des AREF
- Le chef de service ENF des délégations de chaque site concerné
- 1 Inspecteur
- 1 enseignant marocain retraité bénévole membre d'Amir
- 1 enseignant en musique membre du conservatoire de Musique

2- Rôle et mode de fonctionnement

- Le COPISE assure le pilotage, le suivi et l'évaluation des différentes actions programmées dans le cadre du projet.
- Le COPISE élabore les plans d'actions annuels, les bilans annuels et les rapports d'évaluation des différentes étapes du programme.
- Le COPISE soumet ces différents rapports, pour approbation aux structures responsables de chacun des partenaires
- Le COPISE se réunit deux fois par ans et chaque fois que c'est nécessaire sur convocation de son Président
- Le COPISE est présidé par le Directeur de la DENF
- La DENF assure le secrétariat du COPISE

**B) Supervision :**

**Fondation EuropAtlas**

**C) Equipe impliquée dans le projet et son rôle:**

GRAF  
Fondation EuropAtlas  
Amir  
Les AE concernées  
Conservatoire de Musique

**D) Autre(s) partenaire(s) impliqué(s) + rôle :**

Partenaires en Europe pour les instruments de Musique

***Est-ce que le projet est accepté par les autorités locales ?***

oui

***Est-ce que le projet est soutenu par les autorités locales ?***

oui

## RESULTATS

### Impacts attendus et estimés sur les bénéficiaires

**A) Comment le projet améliore-t-il concrètement la situation des bénéficiaires?**

1 – Dans le domaine pédagogique

- Les AE en charge de l'ENF maîtrisent suffisamment la langue française pour l'enseigner aux élèves comme une langue étrangère.
- Les AE en charge de l'ENF sont capables de conduire une classe composée de plusieurs niveaux et de préparer les leçons en conséquence.
- Les AE en charge de l'ENF pratiquent les méthodes actives et « l'approche par compétences »
- Les AE en charge de l'ENF et les formateurs en charge du soutien pédagogique préventif sont capables de faire un diagnostic des points forts et des points faibles des élèves et d'agir en conséquence.
- Les formateurs en charge du soutien scolaire préventif ont contribué à remotiver les élèves et donc à la diminution du nombre des abandons
- Les cellules de veille prennent en compte les spécificités de leur environnement socioéconomique et culturel

2 – Dans le domaine associatif

- \* Les responsables d'association gèrent efficacement leur association
- \* Les projets d'Education non Formelle déposés par les associations sont financés
- \* Les autres projets sont élaborés en fonction d'un état des lieux précis et d'un programme d'intervention adapté.
- \* Une synergie entre associations proches est constatée.

## **B) Mesurer et quantifier les résultats**

*Quels sont les indicateurs objectifs et vérifiables pour juger des résultats ?*

### ETAPES DE REALISATION DU PROJET

#### PHASE PILOTE

Dans un premier temps (1 ou 2 ans), une expérience test sera conduite sur 4 sites :

- Errachidia, Boudnib
- Rabat : Salé, Témara Skhirat
- Kenitra : Sidi Slimane, Sidi Kacem, Ouazzane
- Tanger, Tétouan, Chefchaouen
- Marrakech Houz (objet de ce projet)

Elle concerne une dizaine d'associations volontaires et une soixantaine d'animateurs de l'ENF.

#### EVALUATION INTERMEDIAIRE

A l'issue de la première phase de l'année 2009, le comité de pilotage et de suivi, aura à évaluer les résultats obtenus par rapport aux résultats attendus, au moyen d'une grille d'évaluation qu'il aura élaborée avant mi-juin 2009.

L'analyse des résultats obtenus devrait lui permettre de :

- réorienter le dispositif test si besoin est.
- proposer des remédiations aux éventuels dysfonctionnements

#### EVALUATION DE LA PHASE PILOTE

Au terme de cette étape, une évaluation sera conduite, elle portera sur l'impact et la pertinence de l'action, ainsi que sur les capacités de chacun des acteurs concernés à « travailler ensemble » dans une perspective de capitalisation.

Cette évaluation servira de base à la définition des conditions d'extension du projet. Le dispositif d'évaluation est à définir par le comité de pilotage.

Dès que la faisabilité du projet aura été vérifiée (financements acquis), il conviendra de construire des grilles d'évaluation interne et externe.

#### PHASE D'EXTENSION

Au terme de la phase expérimentale (année 2009), une mission spécifique d'évaluation aura à évaluer la pertinence et l'impact de l'action, ainsi que les capacités de chacun des acteurs concernés à « travailler ensemble » dans une perspective de capitalisation.

Les résultats de cette évaluation serviront de base à la définition des conditions d'extension

## **C) Impacts à court et long terme**

Education des jeunes sortis du système scolaire  
Apprendre le collectif grâce à la musique  
Essaimer en instrumentistes en vue de la constitution d'un Orchestre

## **Effet de levier multiplicateur**

### **A) Effet de levier / apport d'une valeur ajoutée**

*(au plan financier, des connaissances, en matériel, etc)*

Remettre des milliers d'enfants dans le système éducatif  
Ouvrir des perspectives pour certains d'entre eux avec la constitution d'un orchestre

## **ASPECTS FINANCIERS**

## Budget et coût

### A) Investissement initial :

Investissement globale: Autour de 50000€

### B) Coût annuel de fonctionnement:

### C) Ratio coût / bénéficiaire

### D) Budget détaillé

## Prise en charge et ressources financières

### A) Prise en charge financière de la Fondation EuropAtlas et de ses partenaires

### B) Autres ressources de financement

Minsitère de l'education Nationale

### C) Comment le projet sera-t-il financé au terme de la subvention de La Fondation EuropAtlas ?

Énumérez toutes les dépenses qui se rapportent à la demande de financement que vous présentez à la Fondation EuroAtlas, dans les catégories les plus appropriées. Si vous faites une demande de financement pluriannuelle, veuillez remplir un formulaire séparé pour chaque année sur laquelle porte votre demande. Une fiche d'information expliquant comment remplir ce formulaire est disponible. Vous pouvez nous la demander par mail : [fondation@europatlas.org](mailto:fondation@europatlas.org)

## Budget de la demande de Financement à la Fondation

Année :		Revenus				Renseignements	
Poste de dépense	Total des dépenses <sup>1</sup>	Fonds demandés à la Fondation	Revenus d'autres sources <sup>2</sup>		Contributions non financières <sup>3</sup>		Source et personne-ressource <sup>4</sup> Téléphone et courriel
			Confirmés	Possibles	Confirmées	Possibles	
<b>Salaires et avantages sociaux</b>  (Personnel permanent et à contrat)	1320						
<b>Coûts du programme</b> (Dépenses liées aux programmes tels que matériel, ressources, transport, promotion)	8860						
<b>Administration</b> (Loyer, assurances, fournitures de bureau, télécopieur et téléphone, Internet, compatibilité et frais juridiques)	150						
<b>Immobilisations</b>  (Ordinateurs, meubles de bureau, équipement, rénovations, réparations)							
<b>Évaluation</b>							
<b>Divers</b>  (précisez)							
<b>TOTAL <sup>5</sup></b>	10330€						

1. Détaillez toutes les dépenses. De plus, sur une feuille à part, expliquez sous forme de notes les détails de ces dépenses (p. ex. salaire 12 480 € = 20 heures par semaine à 12 € l'heure pendant 52 semaines; ou encore, plancher de 5 000 € = 250 mètres carrés à 20 € le mètre carré).
2. Incluez les commandites, dons, subventions et autres formes de soutien financier.
3. Incluez votre propre contribution au coût de l'initiative ainsi que les contributions non financières de vos donateurs et de vos partenaires communautaires.
4. Précisez les sources des revenus confirmés et possibles (y compris les contributions non financières) et donnez le nom, le téléphone et l'adresse mail de la personne-ressource de chacune de vos sources de financement.
5. Le total de vos dépenses devrait correspondre au total de vos revenus et contributions.

Notes explicatives

<b>Poste de dépense</b>	<b>Total des dépenses</b>	<b>Notes</b>
Salaires et avantages sociaux :	800€ 520€	Encadrement formation GREF ; prestation CATHY
Total :	1320€	
Coûts du programme :	6800€ 1175€ 900€	Gref : tport 1200 ;deplt rak 2500 ;tuilage 200 ;loc apprt 200 ; évaluation 200 ; frais fonct 200 ; cathy : tport 300 ; logt 600 ; matériel 260 ; resp proj 900.
Total :	8860€	
Administration :	100€ 50€	Frais pédagogiques et docs Gref ; photocopies
Total :	150€	
Immobilisations :	?	Locaux mis à dispo (conservatoire ?) ; matériel piano ou autres (conservatoire ?)
Total :		
Évaluation :		
Total :		
Divers (précisez) :		
Total :		
Total des dépenses :	10330€	Hors immobilisations